

# Dossier / Vignettes politiques (1700 – 1848)

## vignettes, cachets, sceaux ... : petite histoire artistique d'iconographie politique

### Plan du dossier

- 1) L'essentiel pour comprendre
- 2) Quelques documents d'archives numérisés consultables sur internet
- 3) Annexe / « Vignettes révolutionnaires : images politiques, 1989...
- 4) Pistes pédagogiques
- 5) Diaporama (PDF) : les documents



## 1) L'essentiel pour comprendre

### Le contexte

Dès le printemps de 1789, apparaît, en particulier dans les documents administratifs, **une symbolique liée à la Révolution**. Tout se passe comme si, au cours des épisodes révolutionnaires, on assistait à une particulière éclosion de signes, d'images, d'allégories, d'emblèmes et de gestes, dans le but d'affirmer la rupture avec un passé que l'on rejette...mais aussi des espérances et des utopies, un nouvel idéal. Ainsi, la liberté s'incarne dans l'arbre mais aussi dans le bonnet ou dans une allégorie féminine. Toutefois, la liberté de 1789 n'est pas celle de l'an II. Après le 10 août, « le pouvoir utilise la force mobilisatrice des symboles » a des fins « pédagogiques ». Mais ce système de symboles révolutionnaires est évolutif. En effet, durant la décennie 1789-1799, le thesaurus des symboles révolutionnaires fluctue en fonction des événements.

Ces vignettes imprimées obéissent à une tradition de papier à en-tête largement utilisée par la monarchie mais dont l'apogée fut cependant la période révolutionnaire. Les vignettes dessinées sont utilisées comme en-tête des papiers administratifs, intégrés dans leur page par les imprimeurs selon les choix d'une administration qui en fut alors très friande. Elles sont **le fruit du travail d'un graveur sur bois** (technique de la taille d'épargne) qui soit exécute les directives précises de l'administration qui a passé commande, soit propose un projet. Sur une planche de bois dur et lisse, on dessine à la plume non seulement l'ensemble de la composition à graver, mais encore tous les détails déterminant l'effet, depuis l'ombre la plus intense jusqu'à la plus faible teinte. Puis on creuse avec un instrument tranchant — à l'origine la pointe à graver, plus tard le burin — les parties qui doivent rester blanches dans l'estampe. Celles sur lesquelles la plume s'est arrêtée sont épargnées par le graveur, d'où le nom de taille d'épargne, et, comme elles subsistent seules à la hauteur de la surface première, elles déposent sur la feuille de papier, appelée épreuve ou estampe, l'encre d'impression qu'elles ont reçue.

Les vignettes semblent parfois rattachées à une administration précise mais la même vignette peut-être utilisée par des administrations différentes ou le dessin de base pris comme référence dans plusieurs vignettes. Une même vignette peut également être utilisée pendant toute la période par des administrations très différentes.

Comme la vignette, **le cachet** devient un support matériel et circonstanciel des événements révolutionnaires. Ainsi dès les premiers événements révolutionnaires, des particuliers rognent les attributs héraldiques ainsi que les armoiries figurant sur leurs matrices ; tout comme certaines municipalités adoptent dès janvier 1790 des cachets à symboles révolutionnaires qui succèdent ainsi à leurs blasons ou leurs armoiries. L'adoption des matrices à cachet par les administrations détentrices de fragments de l'autorité, se fait dès la mise en place des départements.

Ces vignettes et cachets constituent des témoignages particulièrement riches des événements et des changements politiques au point d'être « une chronique allégorique de la Révolution (Michel Vovelle).

### L'interprétation iconographique et chronologique

Les révolutionnaires croyaient en **la vertu pédagogique des images et des slogans** et les ont abondamment utilisés pour propager leurs idées à la fois pour traduire la rupture avec l'Ancien Régime et pour faire partager les nouveaux idéaux, les nouveaux espoirs.

Il n'y a pas d'invention pure et simple de symbole mais une réappropriation et une adaptation d'autres symboles aux nouvelles idées. La symbolique fait appel à des références qui se veulent simples et compréhensibles par tous en opposition à l'héraldique des blasons de l'Ancien Régime.

On distingue différentes influences dans le choix des objets-images symboles.

- La **culture classique** est une source fondamentale avec des références à l'Antiquité : bonnet phrygien, déesses, faisceau des licteurs... L'adoption du bonnet rouge, symbole de la liberté, est bien le fruit de "l'importance de la culture classique". Il est porté par les patriotes puis surtout par les sans-culottes et sa présence confère une aura particulière à son réceptacle. Sous le Directoire, le bonnet phrygien laisse la place au casque de Minerve. Cette culture classique apporte aussi le faisceau licteur et les gestes de serment.

- La **culture judéo-chrétienne** est aussi très présente avec entre autres l'utilisation des tables de la loi comme modèle iconographique pour la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, pour les constitutions et l'autel de la Patrie qui renvoie au sacré, comme dans l'expression des fêtes décadaires de l'an II

- la **franc-maçonnerie** : au début de la période les patriotes se réunissaient souvent dans les loges maçonniques ce qui explique l'emprunt des symboles francs-maçons (équerre, compas, œil surveillant, accolade et balance).

Les symboles et devises évoluant en fonctions des événements, on repère ainsi **trois grandes phases** :

- une première phase qui va **de 1789 à 1792** et traduit un côté positif, un espoir, « Liberté, Egalité », « La Nation, la Loi et le Roi »...

- une seconde phase, **de 1793 au 27 juillet 1794** (9 thermidor an II, chute de Robespierre, fin de la Terreur). Pendant cette période la symbolique est plus révolutionnaire, plus « jacobine ou sans-culotte » et même plus guerrière, les devises sont plus dures « la Liberté ou la Mort », « Fraternité ou la Mort »...

- une troisième phase, **après le 9 thermidor**, traduit la reprise en main de la politique par la bourgeoisie qui avait jusqu'ici perdu le contrôle des événements et qui s'attache à écarter ses opposants, d'un côté les royalistes et de l'autre les jacobins. La chasse est faite aux symboles jacobins chers aux sans-culottes. Ainsi la République apparaît souvent sous l'armure et le casque de Minerve, celui-ci remplaçant le bonnet phrygien à connotation plus populaire.

Cependant en regardant de près on remarque que **l'évolution concrète des cachets, vignettes**... n'est pas aussi rapide que l'évolution des idées, de la politique. En effet les finances et les problèmes quotidiens des administrations ne leur permettent pas de suivre en temps voulu les changements. Ceci est d'autant plus vrai pour les cachets administratifs. De 1790 à 1792, les cachets sont plus ou moins similaires pour les grosses administrations (département, districts) et les grosses municipalités. Ces dernières adoptent toutes presque unanimement le cachet ovale à la couronne civique entourant La Nation, la Loi et le Roi avec 3 fleurs de lys. De même après la chute de Louis XVI le 10 Août 1792, les fleurs de lys et le mot de Roi, sont rognés sur la matrice quand l'administration concernée ne peut pas ou ne veut pas faire les frais d'un nouveau cachet. La chute de Louis XVI et l'avènement de la République ouvre un nouveau champ symbolique et pour beaucoup d'administrations détentrices de l'autorité nationale c'est le moment de l'achat d'un nouveau cachet reflétant les tendances politiques nouvelles. C'est l'éclatement de la symbolique révolutionnaire. Les cachets veulent être à l'image de la pensée politique, sociale et économique du détenteur. La symbolique sans-culotte y disparaît également rapidement dès la fin de l'an II, de même que les symboles francs-maçons qui sont remplacés par une République tenant dans une main une pique surmontée d'un bonnet et de l'autre soit un faisceau de licteur ou une table ouverte de la loi. L'heure n'est plus aux révolutions mais bien à une reprise en main de la politique par une bourgeoisie républicaine qui avait perdu momentanément le contrôle des événements. La chasse aux symboles de l'an II est ouverte. De même la guerre modifie dans le courant de l'an III le symbolisme, qui toujours d'inspiration patriotique (faisceau de licteurs et bonnet phrygien), devient plus martial (drapeaux, fanions). La République égalitaire et citoyenne fait place à la République guerrière. La censure et le contrôle des symboles s'installent durablement au profit du Consulat puis de l'Empire.

« **Née avec la Liberté, la vignette périt avec elle** » A. Boppe

Un contrôle et une définition stricte des symboles imposés deviennent le fait de tous les régimes politiques au XIXe siècle et au XXe siècle et ce jusqu'à la création du dernier « identifiant » de la République française par la circulaire du 24 septembre 1999 ([http://www.europe-en-poitou-charentes.eu/fileadmin/documents/Espace\\_communication/charte\\_de\\_la\\_communication\\_gouvernementale\\_PDF.pdf](http://www.europe-en-poitou-charentes.eu/fileadmin/documents/Espace_communication/charte_de_la_communication_gouvernementale_PDF.pdf))

D'après :

Sources internet

-CROYET Jérôme, SYMBOLISMES REVOLUTIONNAIRES, extrait de la thèse : "Sous le Bonnet Rouge", sous la Direction de Serge Chassagne, soutenue à l'Université Lumière Lyon II, 2003.

<http://www.associationsuchet.com/article-6752319.html>

-« Symboles et devises révolutionnaires dans les archives municipales de Reims, 1789-1799 »

<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/1960>

- BOPPE Auguste, LES VIGNETTES EMBLÉMATIQUES SOUS LA RÉVOLUTION, Paris, Berger-Levrault, 1911.

<http://www.archive.org/stream/lesvignettesembl00boppuoft#page/ii/mode/2up>

- Trois graveurs ornaïes : les Godard d'Alençon, graveurs sur bois : 1735-1864 ; Contribution à l'histoire de la gravure / par Edmond Richard <http://www.normannia.info/pdf/richard1921.pdf>

Bibliographie

AGULHON Maurice : Marianne au combat, Paris, Flammarion, 2001.

PASTOUREAU Michel : Le coq gaulois, in Les lieux de mémoire, Paris, Gallimard, 1997.

LIRIS Elisabeth : Le symbolisme révolutionnaire, in L'état de la France pendant la Révolution française, Paris, La Découverte, 1988.

## 2) Quelques documents d'archives numérisés consultables sur internet

**Brevet de volontaire de la garde nationale.** <http://www.histoire-image.org/pleincadre/index.php?m=gravure&d=1&i=355>

**Constitution de 1791** : exemplaire imprimé par l'Imprimerie nationale à Paris en 1791.

Le texte est précédé de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

[http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/0002/dafanch01\\_pc45000530\\_2.jpg](http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/0002/dafanch01_pc45000530_2.jpg)

**Constitution de 1791 : décret de l'Assemblée nationale précédé de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.**

Exemplaire manuscrit collationné sur l'original, signé du président et des secrétaires de l'Assemblée nationale, portant la mention d'acceptation et la signature de Louis XVI.

Reliure de maroquin vert estampillée du médaillon de l'Assemblée nationale.

[http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/0003/dafanch01\\_pc45003481\\_2.jpg](http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/0003/dafanch01_pc45003481_2.jpg)

**Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, en trente-cinq articles, datée du 10 août 1793.**

Les signataires du texte sont Collot d'Herbois, Durand de Maillane, Ducos, Meaulle, Delacroix, Gossuin et Laloy. Le cadre entourant le texte est formé de feuilles de chêne et de faisceaux de licteurs. Il est surmonté d'un cartouche avec deux génies couronnant le symbole de l'Être suprême et tenant une peau d'ours, au-dessous de laquelle se trouve un trophée composé de feuilles de chêne, d'une hache, d'une massue et d'un faisceau de licteur coiffé d'un bonnet phrygien. Au-dessous du texte, un autre trophée composé de palmes, de fers brisés et de drapeaux.

Imagerie sur cuivre coloriée, publiée "à Paris, chez les citoyens Esnauts et Rapilly, rue Saint-Jacques, à la Ville de Coutances, n° 259". [http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/0003/dafanch01\\_pc45003480\\_2.jpg](http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/0003/dafanch01_pc45003480_2.jpg)

**Papier à vignette de l'armée d'Italie, à en-tête du général en chef Bonaparte.** <http://www.histoire-image.org/pleincadre/index.php?i=478>

**Lettre autographe signée du premier Consul au comte de Provence, datée du 20 fructidor an VIII**, et copie de cette lettre. La copie de l'échange épistolaire entre le comte de Provence et Bonaparte se trouve dans les Mémoires de Bourienne. [http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/0012/dafanch06\\_n103132n00001\\_2.jpg](http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/0012/dafanch06_n103132n00001_2.jpg)

**Constitution de l'an X** : senatus-consulte proclamant Napoléon Bonaparte Premier consul à vie. Original portant la signature et le cachet de Bonaparte. [http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/0002/dafanch01\\_pc45000637\\_2.jpg](http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/0002/dafanch01_pc45000637_2.jpg)

**Charte constitutionnelle du 4 juin 1814.**

Minute originale signée par Louis XVIII et scellée de son sceau de cire verte ; signature du ministre de l'Intérieur, l'abbé de Montesquiou-Fezensac, et visa du chancelier.

[http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/0002/dafanch01\\_pc45001775\\_2.jpg](http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/0002/dafanch01_pc45001775_2.jpg)

**Charte constitutionnelle de 1830 : exemplaire manuscrit signé de Louis-Philippe et scellé du grand sceau du roi.** [http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/0002/dafanch01\\_pc45000662\\_2.jpg](http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/0002/dafanch01_pc45000662_2.jpg)

**Constitution de 1848.**

Expédition manuscrite signée du président de l'Assemblée nationale et du ministre de la Justice, scellée du sceau de la Deuxième République en cire jaune. [http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/0002/dafanch01\\_pc45000640\\_2.jpg](http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/0002/dafanch01_pc45000640_2.jpg)

**Préfets et régimes politiques** [http://www.ac-rennes.fr/pedagogie/hist\\_geo/ResPeda/prefets/regimes.htm](http://www.ac-rennes.fr/pedagogie/hist_geo/ResPeda/prefets/regimes.htm)

**Le mythe du soldat-laboureur** <http://www.histoire-image.org/site/oeuvre/analyse.php?i=198&d=1&q=5>

**3) Annexe d'après « Vignettes révolutionnaires : images politiques », 1989**, sous la direction de Jacques Charpy, avec la collaboration des services éducatifs des Archives Départementales et de la Marine de Bretagne.

### **La vignette : La vignette : objet pédagogique**

Qui fréquente un tant soit peu les archives de l'époque révolutionnaire (ou les livres qui lui sont consacrés) ne peut manquer d'être frappé par l'abondance, la richesse documentaire, parfois aussi la qualité esthétique des entêtes des documents de la période qui s'étend de Louis XVI à Napoléon Bonaparte, la Révolution fit un usage massif de la vignette. Un tel souci de conviction, de propagande, de diffusion des idéaux paraît sans exemple et n'aura pas de postérité : l'Ancien Régime se borna à l'usage de bandeaux ou de fleurons surtout décoratifs et l'Empire bannira au profit de l'aigle tous les emblèmes antérieurs. Comme le dit A. Boppe, auteur en 1911 du seul ouvrage consacré au sujet : "Née avec la liberté, la vignette périt avec elle". On pourrait peut-être ajouter que le goût du symbole et de l'allégorie qu'elle exprima rejoint tout à fait la mentalité des révolutionnaires dont la perception de la réalité était dominée par l'abstraction et le primat du discours. La symbolique et la propagande révolutionnaires eurent un champ très large : l'estampe, la faïence, la médaille, l'assignat, la caricature, la statuaire, la fête et ses arbres de la liberté, ses autels de la patrie, voire la vie quotidienne (un patriote se doit de porter la cocarde et le bonnet pendant la période montagnarde). Quelle est alors la spécificité de la vignette ? C'est sans doute d'exprimer, dans un document appelé à une large diffusion, un maximum d'idées, de concepts en un minimum de place, et, pour ce faire, d'allier l'iconographie et le texte : vignette et devise dialoguent souvent. Ainsi, modeste mais omniprésente, la vignette révolutionnaire nous conduit sur le terrain difficile de l'image.

L'intérêt pédagogique de la vignette s'impose à plus d'un titre, d'autant plus qu'elle se voulait elle-même profondément pédagogique :

- Elle constitue d'abord un témoin de la Révolution qu'elle raconte à sa façon, reflétant les événements et les brusques changements. Michel Vovelle parle d'une "chronique allégorique de la Révolution".
- Porteuse de symboles, message de propagande, elle permet un travail de décryptage débouchant sur l'Antiquité, la franc-maçonnerie et tout un langage codé qui, pour une part, nous environne encore. Bien sûr, la difficulté est inégale mais il est toujours possible d'adapter le niveau de lecture aux capacités de l'auditoire.
- Par ce biais, la vignette permet à l'enseignant de faire accéder les élèves au domaine complexe et difficile de l'idéologie en s'appuyant sur des images, des objets qui offrent leur soutien.
- Enfin et ce n'est pas le moindre intérêt, témoin de son temps, la vignette illustre les goûts et l'évolution artistique du XVIIIe siècle finissant, offrant à l'occasion de remarquables réussites esthétiques.

### **La vignette : une originalité révolutionnaire**

Sous l'appellation de vignettes, on retient des images très variées, accompagnées ou non de devises, qui figurent en tête des documents d'archives : publications de loi, affiches, papiers administratifs. L'Ancien Régime ne les ignorait pas mais en usait modérément, dans un but avant tout décoratif.

### LES ÉTAPES D'UN SUCCÈS

Très tôt, les hommes de la Révolution éprouvèrent le besoin d'illustrer les textes officiels de dessins et de devises. Dès l'été 1789, l'Assemblée Nationale exigea que la formule "La Nation et la Loi" figurât sur ses textes. Dès lors, des modèles de vignettes furent élaborés et diffusés dans le pays. En Bretagne, les administrations départementales en furent dotées dès 1790. La Convention attacha assez d'importance à ce sujet pour demander à des artistes de renom d'élaborer de nombreuses vignettes pour les différents comités.

L'exemple fut suivi et l'on assista à une véritable floraison qui s'intensifia sous le Directoire. Mais des excès, telle la glorification personnelle des chefs militaires, et l'arrivée d'un pouvoir autoritaire expliquent qu'un décret de l'An XIII (1805), en imposant un très strict contrôle, mit fin à la prolifération mais aussi à la fortune de la vignette révolutionnaire.

### LES UTILISATEURS DE VIGNETTES

Le choix proposé ne rend pas totalement compte de la variété des utilisateurs. La finalité pédagogique a fait retenir les images les plus riches de contenu, les plus élaborées, privilégiant ainsi les grands responsables de l'État. Mais à tous les échelons, même les plus modestes, on éprouvait le besoin de personnaliser les documents, les vignettes jouant un peu le rôle du logo actuel.

Leur emploi est le fait :

- de l'État : les ministères, les comités, les représentants en mission, et aussi pour la publication des lois, les assignats, etc.
- des administrations et responsables locaux : les départements, les évêques, les districts, les bureaux des biens nationaux, les cantons, etc.
- de l'armée dans l'Ouest : l'armée des Côtes, la Marine.
- des clubs et comités de surveillance locaux.

### LE CHOIX DES VIGNETTES

Aux plus hauts échelons du pouvoir, on s'adressait directement à un artiste. Les administrateurs départementaux ont peut-être agi ainsi. Le motif utilisé par l'Ille et Vilaine est original et fut sans doute réalisé par un graveur alençonnais qui travaillait antérieurement pour les États de Bretagne. Le plus souvent, on adoptait une solution moins coûteuse : tout comme pour la typographie, le client choisissait dans un lot proposé par l'imprimeur dans un catalogue de motifs. de petites vignettes élémentaires non retenues dans ce dossier quoique largement employées par des administrations peu fortunées.

Il n'existait donc guère de vignettes spécifiques, cantonnées dans un emploi précis. Celles qui plaisaient étaient reprises pour les usages les plus divers, leur aire d'utilisation dépassant alors le cadre du département. Les mêmes modèles, sans cesse regravés quand l'usure des bois le nécessitait, pouvaient donc subir les modifications et adaptations variées. Les événements politiques imposaient aussi des changements qu'on n'avait pas toujours le temps d'opérer, d'où les surcharges qui peuvent aussi s'expliquer par le souci d'écouler un stock encore important.

Une telle pratique entraîna une très grande variété des vignettes mais un nombre assez faible de modèles initiaux que l'on ne faisait que reprendre ou copier. Les compositions n'en sont que plus lisibles puisqu'apparaissent sans cesse les mêmes symboles en nombre limité. On les retrouve pour la plupart comme dédicaces des jours du décadi du calendrier révolutionnaire (1 Niveau, 2 Bonnet, 3 Cocarde, 4 Pique, 5 Charrue, 6 Compas, 7 Faisceau, 8 Canon, 9 Chêne... 10 Repos). Par ailleurs, le refus de l'Ancien Régime explique sans doute l'absence de toute référence locale ou bretonne, même chez les quelques artistes de la région. La disparition de la province se traduit par la disparition totale de toute allusion à la réalité régionale. Les mêmes vignettes peuvent se rencontrer sur l'ensemble du territoire national.

### **La vignette : un discours de propagande**

#### UNE POLITIQUE VOULUE

Tout en décorant et personnalisant les documents, la vignette devait porter le message révolutionnaire. Beaucoup plus que sous l'Ancien Régime, elle diffusait un discours pédagogique et même de propagande, ce qui explique d'ailleurs l'engouement dont elle devint l'objet. Utilisant tout un arsenal de symboles et d'images, elle faisait connaître, expliquait, exaltait les idéaux et les œuvres de la Révolution.

Ceci résultait d'une politique voulue et organisée par les plus hautes instances. En l'an IV, l'abbé Grégoire demandait à l'Assemblée que "nos emblèmes circulant par le globe présentassent à tous les peuples les images chéries de la liberté et de la fierté républicaines". Cette affirmation s'intègre parfaitement dans une longue suite de débats et de décrets, souvent très précis dans l'élaboration de ces images.

#### LE LANGAGE DES SYMBOLES

Intellectuels et artistes utilisèrent massivement des symboles, c'est-à-dire qu'ils représentaient des objets renvoyant à une idée, une institution : le bonnet des affranchis à la liberté, l'œil à la vigilance. Le concret menait à l'abstrait. Allant plus loin, ils mirent en scène des personnages, élaborant alors de véritables allégories. Ce procédé, très en vogue au XVIII<sup>e</sup> siècle, nous paraît aujourd'hui quelque peu marqué par la froideur et une certaine obscurité.

Ces symboles et allégories provenaient d'une gamme de références puisée dans la culture des élites du XVIII<sup>e</sup> siècle où se mêlaient l'héritage chrétien et une familiarité profonde avec l'Antiquité gréco-latine acquise dans les collèges de tradition jésuite. L'innovation fut donc limitée et les vignettes doivent beaucoup aux recueils iconologiques qui définissaient de nombreux symboles en précisant attributs et significations.

Bien sûr, ce système échappait à une trop grande rigidité. La même idée pouvait être rendue par plusieurs symboles : la liberté est aussi bien traduite par l'oiseau sortant de sa cage que par les chaînes brisées ou le bonnet phrygien. De façon plus complexe, le même symbole peut voir sa signification évoluer, voire être détournée. Le triangle, symbole de Dieu, de la Trinité fut repris pour signifier l'égalité ; le bonnet employé en 1791 n'a pas la même portée radicale que celui qu'emploient les Montagnards. Enfin, certains thèmes ne sont pas dénués d'ambiguïté. Un député relevait avec inquiétude que la ruche, image du travail, était dirigée par une reine, symbole bien gênant pour les révolutionnaires.

Les devises parfois abondantes soutenaient ou précisaient l'aspect pédagogique. Le concept de liberté domine et s'accompagne au gré des besoins d'autres concepts plus ou moins radicaux. Si la trilogie "Liberté, Égalité, Fraternité" se rencontre à l'occasion, c'est renforcée par l'adjonction "ou la mort" ; elle n'avait pas encore le caractère officiel que lui confèrera la Révolution de 1848.

#### LES SYMBOLES LES PLUS FRÉQUENTS :

##### Symboles et attributs provenant de la tradition monarchique :

**Fleurs de lys** : emblèmes de la monarchie depuis le XVe siècle symbolisent la pureté.

**Sceptre et main de justice** : images du bâton de commandement ; définissent les principaux caractères du pouvoir royal. La sphère qui les accompagne souvent exprime par sa forme parfaite la plénitude de l'autorité.

**Les symboles des ordres** : souvent employés en 1789, ce sont des objets associés aux fonctions de chacun des ordres.

**Crosse et mitre de l'évêque** : clergé.

**Épée** : noblesse.

**Pelle et râteau** : outils de travail du Tiers-Etat.

**Le coq** : ce n'est pas un véritable symbole monarchique mais, depuis le XVIe siècle, il représente le peuple français en vertu d'une étymologie fantaisiste (gallus = gaulois = coq). Représentant la patrie, son sort n'est pas lié à la Révolution, ce qui explique son utilisation par tous les régimes.

##### Symboles provenant de la tradition iconographique classique et de l'Antiquité :

Au moins depuis la Renaissance, les artistes empruntaient à l'Antiquité beaucoup d'éléments dont le sens était fixé.

**Balance** : égalité et justice.

**Caducée** : bâton entouré de deux serpents, attribut du dieu du commerce.

**Corne d'abondance** : prospérité. Zeus enfant, ayant brisé par inadvertance une corne de sa nourrice la chèvre Amalthée, lui promet que de cette corne sortiront toutes les richesses du monde.

**Feuillages** : - chêne : force - laurier : victoire - olivier : paix.

**Gouvernail** : responsabilité du pouvoir.

**Lion** : force, courage, domination.

**Ruche** : travail industriel.

D'autres symboles tirés de l'Antiquité expriment de façon beaucoup plus précise les idées de la Révolution.

**Divinités** : certaines divinités ou héros furent utilisés tels Minerve, Junon ou Hercule pour représenter la Liberté, la République, le Peuple...

**Bonnet phrygien** : porté dans l'Antiquité par les esclaves affranchis, il symbolise, dès 1790, la liberté conquise. Il est toujours en position haute, au sommet de la pique, du faisceau, etc.

**Faisceau** : ensemble de baguettes réunies par des liens. Les licteurs le portaient à Rome en précédant les consuls ; hors de la Ville, ils y adjoignaient la hache avec laquelle ils décapitaient les condamnés à mort. La Révolution en fit le symbole de la force du peuple uni.

##### Symboles issus des traditions religieuses et philosophiques :

**Arche d'alliance** : coffre (*arca* en latin) contenant les tables de la Loi. Son emploi contribue à la sacralisation de la Loi.

**Tables de la Loi** : tables de pierre sur lesquelles étaient gravés les dix commandements que Moïse avait reçus de *Yaveh* sur le Sinaï. La Constitution et les droits de l'homme sont, par le dessin des tables de la Loi, quasiment identifiés à la parole divine. De même est-il possible de rapprocher le livre ouvert des vignettes du Livre par excellence, la Bible.

**Triangle** : figure idéale si les trois côtés sont égaux, symbolise le mystère de la Trinité et par là-même Dieu. On le trouve fréquemment dans les églises dans un décor de nuages portant en son centre le mot Dieu en hébreu ou un œil signifiant l'omniprésence de Dieu.

**Les symboles maçonniques** : beaucoup de révolutionnaires étaient francs maçons et nombre de vignettes se réfèrent à la tradition maçonnique : compas, équerres, mains unies... Sans doute ne faut-il pas trop solliciter cette interprétation comme on peut le voir pour l'œil. Cependant le triangle connaît une utilisation maçonnique sous la forme du niveau qui devint le principal symbole révolutionnaire de l'égalité, bien plus que la classique balance.

## L'ÉVOLUTION DU DISCOURS.

Vignettes et devises accompagnent l'histoire révolutionnaire. Elles en traduisent le cours heurté et présentent souvent des difficultés de datation. En effet, l'exemplaire présenté peut se révéler très postérieur à la création. Cette réserve faite, les vignettes nous racontent la Révolution ; elles en sont en quelque sorte un récit officiel.

### La Monarchie constitutionnelle :

Les premières réalisations exaltèrent l'union des ordres et glorifièrent les acquis de 1789. Dans un décor volontairement paisible où trône la devise nouvelle "La Nation, la Loi, le Roi", est proclamée une ère de prospérité.

### La Révolution jacobine :

La montée des tensions, la guerre, la proclamation de la République déterminèrent une nette évolution. Les insignes royaux disparurent au bénéfice d'une symbolique très révolutionnaire bien que pas toujours nouvelle. Bonnets, piques et faisceaux déjà connus s'imposèrent dans un décor beaucoup plus militarisé, l'œil rappela la vigilance nécessaire tandis que des devises dictaient impérieusement les exigences du moment. Une tentative originale d'imposer Hercule comme symbole du Peuple n'obtint pas de suite et la République s'identifia pour longtemps à une déesse guerrière.

### Le Directoire :

Avec le Directoire, l'usage de la vignette s'amplifia mais tomba dans l'excès. Les autorités firent appel aux plus grands artistes pour imposer l'image d'une République plus paisible, assise mais vigilante. L'accumulation de symboles dans de vastes compositions un peu froides transformèrent les images en rébus, manquant ainsi l'objectif pédagogique initial. Cette complication et l'abus de vignettes personnelles par les chefs militaires entraînèrent leur disparition officielle sous l'Empire au profit de l'aigle désormais seul symbole autorisé.

## La vignette : un témoignage artistique

### LA TECHNIQUE :

La vignette imprimée fait en général appel à la technique de la gravure sur bois ou taille d'épargne. Une fois le bois débité dans le sens des fibres (le fil du bois), l'artiste à l'aide d'un canif ou d'un ciseau évide de nombreuses parties du matériau, n'"épargnant" que les traits des figures préalablement dessinées. On obtient alors un réseau de traits d'un relief plus ou moins accentué selon l'effet final recherché. Sur le papier (sous le poids de la presse, lorsqu'à été disposée l'encre d'imprimerie) ce sont ces traits réservés qui apparaissent en noir, les blancs correspondant aux parties évidées. Le recours presque exclusif de la vignette à la gravure sur bois mérite quelques explications.

Tout d'abord cette impression en relief de l'image apparaît comme le complément techniquement idéal du caractère typographique (lui aussi "en relief). On peut donc imprimer tout ensemble texte et illustration. D'autre part, un même bois gravé peut être tiré jusqu'à des dizaines de milliers d'exemplaires. Cette capacité explique en partie l'utilisation pendant de nombreuses années d'un même modèle (ainsi peut-on comprendre plus aisément pourquoi certaines vignettes composées et imprimées avant 1789 se retrouvent sur les correspondances révolutionnaires jusqu'en 1792). Mais l'emploi de la gravure sur bois est sans aucun doute aussi déterminé par le poids d'une longue tradition. En effet, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, cette technique déjà ancienne, attestée dès le XIV<sup>e</sup> siècle, et qui avait reçu ses lettres de noblesse grâce à Durer ou à Cranach, marque le pas devant la concurrence d'une autre technique de gravure : la gravure sur cuivre. L'engouement des artistes pour cette dernière, beaucoup plus fine et précise, a pour effet une profonde désaffection vis-à-vis de la taille d'épargne, qui du coup se retrouve confinée dans deux domaines : l'imagerie populaire et la vignette. Celle-ci a pu cependant être gravée en taille douce, autre nom de la gravure sur cuivre, qui, à l'inverse de la gravure sur bois, est imprimée en creux (ce sont les sillons creusés par le burin qui reçoivent l'encre et vont donc figurer le dessin à l'impression lorsque, sous le poids d'une presse très forte, le papier ira boire l'encre gardée dans les creux). Mais l'emploi de la taille-douce dans la vignette est tardif et peu généralisé. Souvent limité à une production parisienne, il affiche, entre les mains d'artistes de renom, les prétentions surtout esthétiques des nouvelles vignettes-tableaux (cf. lettre de marque).

### LES AUTEURS :

La production des vignettes ne se réduit pas à la phase, finale, de la gravure. Il fallait en effet tout d'abord composer et dessiner le modèle. Dans de nombreux exemples, le dessinateur est différent du graveur et cette double spécialisation se traduit parfois sur la vignette par la mention des deux artistes et de leur travail (cf. l'Ancien régime) "Guillou del." pour "delineavit", a dessiné, et "Godard sculp." pour "sculpsit", a gravé). Autre cas de figure, plus rare, il peut exister en amont du travail du dessinateur un concepteur ou un commanditaire qui impose la composition ou l'iconographie (cf. Lettre de marque) mais cela dans le cas de la vignette révolutionnaire, n'a souvent pas lieu d'être puisque le concepteur n'est autre que l'État ou une administration.

Avant 1789, les vignettes sont, semble-t-il, surtout l'œuvre de petits artistes spécialisés pour une bonne part dans la gravure d'ornements. Quelques-uns ne sont même connus que par cette activité. Souvent dessinateurs et graveurs à la fois, ils vont trouver leur bonheur avec la Révolution. Les modalités de commande des vignettes par les administrations nationales ou locales nous échappent encore quelque peu, mais il semble bien que plusieurs artistes, tel Godard dans l'Ouest se soient taillés la part du lion dans "un marché" en pleine expansion. Ce marché est, du reste, surtout parisien par la commande et les artistes : il y a peu de graveurs locaux ou lorsqu'ils existent, leur travail se réduit souvent à une adaptation de modèles parisiens. A contrario, les bouleversements politiques et culturels apportés par les premières années de la Révolution ont considérablement ralenti, voire cassé, l'activité de bien des artistes : la pratique des commandes, privées ou publiques, en vigueur sous l'Ancien Régime a chuté de manière vertigineuse. C'est ainsi que des artistes de premier plan, tels les frères **Ozanne**, dessinateurs de la Marine, Jean-François Garneray, peintre d'histoire et d'allégories, Dugourc, artiste polyvalent (architecte, peintre, sculpteur et graveur, il dessina aussi bien des costumes que des motifs décoratifs) ou le grand peintre Prud'hon lui-même en viennent à

chercher des compléments de ressources dans la production d'en-têtes de correspondances, voire de billets de concert... Parfois associés à des graveurs de grande qualité ce sont ces peintres et dessinateurs travaillant surtout à Paris qui ont donné au genre particulier de la vignette ses plus belles réalisations.

#### LE DÉCOR :

La vignette révolutionnaire surprend par sa remarquable **diversité esthétique**. Souvent **simple**, réduite à un objet accompagné ou non d'une devise (ce qui la rapproche plutôt du fleuron ou du timbre fiscal), elle peut être beaucoup plus élaborée, prenant alors l'aspect d'un véritable petit tableau qui orne tout le haut du document. Qu'il y ait eu évolution de la forme simple vers une forme plus complexe n'est pas évident. En fait, les **vignettes-tableaux** ont toujours coexisté — en nombre, il est vrai plus important à partir du Directoire — avec l'autre type. La diversité des vignettes s'explique aussi par la variété du vocabulaire décoratif auquel elles ont recours. Véritable reflet des goûts artistiques et des styles d'une époque qui tout en gardant quelque réminiscences du Rococo, adopte pour l'essentiel l'esthétique néo-classique (ceci est flagrant dans les vignettes-tableaux ou la vignette de Prud'hon, cf. La République, Directoire), ce vocabulaire permet de mettre en scène toute la symbolique révolutionnaire dans de savantes compositions.

**L'élément architectural** est bien sûr à l'honneur : entablements décorés ou non de triglyphes, socles, colonnes encadrant le tableau dans une parfaite symétrie (cf. monarchie constitutionnelle) : les rideaux fixés aux colonnes ne sont pas sans évoquer une scène de théâtre à l'italienne), pyramides... L'influence des **arts décoratifs** est dans certains cas importante : on peut ainsi reconnaître au passage la référence à une pendule (cf. club des Jacobins) et les nombreux rinceaux, couronnes et guirlandes de feuilles (chêne, olivier, laurier et palmes) et parfois de végétaux et animaux marins rappellent le décor aussi bien des meubles que des tapisseries et papiers peints. L'emploi souvent massif du **décor végétal** (certaines vignettes, très ornementales, n'utilisent même que cet élément pour mettre en valeur une devise ou un symbole) n'a d'égal que celui, dans les premières années de la Révolution, des trophées et attributs issus d'une tradition artistique ancienne. Ces **trophées** et attributs ont étendu avec la Révolution leurs domaines respectifs de la guerre et des arts et sciences à celui du social et du politique. Leur parti décoratif remarquable permet d'intégrer ainsi avec bonheur une grande partie des symboles révolutionnaires. Enfin, la **figure humaine** participe dans bien des vignettes aussi de la même volonté décorative : c'est manifeste dans l'emploi des amours ou putti, figures obligées de l'art baroque au XVIII<sup>e</sup> siècle.

(1) Entablement: partie horizontale d'un édifice antique ou classique, s'élevant au dessus des colonnes et comprenant trois parties : la corniche, la frise et l'architrave.

(2) Triglyphe : Élément de décoration de la frise consistant en une succession de trois glyphes, sortes de rainures (doc. la).

(3) Trophée: Motif décoratif formé d'un groupe d'armes et d'éléments d'armure. Le trophée était dans l'Antiquité, chez les Grecs et les Romains, l'armure d'un ennemi vaincu que l'on exposait.



## 4) Pistes pédagogiques

Objectifs méthodologiques :

- connaître les valeurs portées par les régimes politiques
- analyser les éléments constitutifs des vignettes (description et symbolique)
- analyser le sens second de l'œuvre : replacer l'ensemble de ces valeurs, de ces symboles dans l'histoire sociale et politique de la fin du XVIIIe siècle et du XIXe siècle.

Objectifs notionnels :

Valeur, symbole, égalité, fraternité, liberté, monarchie, république, allégorie, devise....

Objectifs factuels :

La chronologie, les ruptures, les régimes politiques

La place de la symbolique révolutionnaire dans l'histoire de l'art, de l'art officiel...

### UN EXEMPLE DE MISE EN OEUVRE D'UNE SITUATION COMPLEXE EN HISTOIRE – 4<sup>e</sup>

#### *Production de vignettes politiques de la révolution et de l'Empire*

ON DEMANDE	ON DONNE	ON EXIGE
<p>- Vous êtes un <b>graveur</b> de l'époque révolutionnaire et vous devez répondre à une commande de papier à en-tête d'un commanditaire.</p> <p>Vous pouvez couper des documents, coller, dessiner, colorier, écrire, scanner, « copier-coller »...</p> <p>Vous disposez du tiers d'une page (format A4).</p>	<p><u>Les commanditaires</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- le roi Louis XVI en 1790</li><li>- un député de la Convention fin septembre 1792 (Première République)</li><li>- le Comité de Salut Public 1793</li><li>- un commandant brestois d'un vaisseau en 1794</li><li>- un chef chouan de l'armée catholique et royale, 1795</li><li>- un général ambitieux de la fin du Directoire, durant une campagne militaire, 1798</li><li>- l'empereur Napoléon Ier, en 1806</li><li>- le préfet du Morbihan, an XIII</li></ul> <p><u>Une boîte à outils :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-manuel,</li><li>- lexique et devises,</li><li>- banque de vignettes (non datées, non légendées) en version numérique ou papier</li></ul>	<p>- Retenir <b>des symboles et une devise</b> en conformité avec la période et le commanditaire.</p> <p>- Un rapporteur et une présentation orale rapide (2 minutes)</p>

#### Déroulement

1) Présentation générale par le professeur d'un papier à en-tête et des vignettes (à l'aide d'un document d'archives intégral), de celle de la monarchie absolue et de l'en-tête de la Ve République aujourd'hui.

Faire les groupes, répartir les commanditaires et distribuer les consignes et les outils (30 minutes)

2) Tache complexe : 1 h 30

3) Restitution (30 minutes)

-distribution les différents en-têtes à l'ensemble de la classe

-présentation rapide des vignettes par chaque groupe, justification des choix (symboles, devise)

- évaluation de la production

4) Synthèse du professeur reprenant les vignettes et les associant à chaque temps fort politique de la Révolution et de l'Empire dans le cadre du début du chapitre « Les temps forts de la révolution »

## Boîte à outils

### 1) le manuel (les chronologies de la Révolution et de l'Empire ...)

### 2) Lexique iconographique des symboles les plus fréquents

Symboles et attributs provenant de la tradition monarchique :

**Fleurs de lys** : emblèmes de la monarchie depuis le XV<sup>e</sup> siècle symbolisent la pureté.

**Sceptre et main de justice** : images du bâton de commandement ; définissent les principaux caractères du pouvoir royal. La sphère qui les accompagne souvent exprime par sa forme parfaite la plénitude de l'autorité.

**Les symboles des ordres** : souvent employés en 1789, ce sont des objets associés aux fonctions de chacun des ordres.

**Crosse et mitre de l'évêque** : clergé.

**Épée** : noblesse.

**Pelle et râtelier** : outils de travail du Tiers-Etat.

**Le coq** : ce n'est pas un véritable symbole monarchique mais, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, il représente le peuple français en vertu d'une étymologie fantaisiste (gallus = gaulois = coq). Représentant la patrie, son sort n'est pas lié à la Révolution, ce qui explique son utilisation par tous les régimes.

Symboles provenant de la tradition iconographique classique et de l'Antiquité :

**Balance** : égalité et justice.

**Caducée** : bâton entouré de deux serpents, attribut du dieu du commerce.

**Corne d'abondance** : prospérité. Zeus enfant, ayant brisé par inadvertance une corne de sa nourrice la chèvre Amalthée, lui promit que de cette corne sortiraient toutes les richesses du monde.

**Feuillages** : - chêne : force - laurier : victoire - olivier : paix.

**Gouvernail** : responsabilité du pouvoir.

**Lion** : force, courage, domination.

**Ruche** : travail industriel.

D'autres symboles tirés de l'Antiquité expriment de façon beaucoup plus précise les idées de la Révolution.

**Divinités** : certaines divinités ou héros furent utilisés tels Minerve, Junon ou Hercule pour représenter la Liberté, la République, le Peuple...

**Bonnet phrygien** : porté dans l'Antiquité par les esclaves affranchis, il symbolise, dès 1790, la liberté conquise. Il est toujours en position haute, au sommet de la pique, du faisceau, etc.

**Faisceau** : ensemble de baguettes réunies par des liens. Les licteurs le portaient à Rome en précédant les consuls ; hors de la Ville, ils y adjoignaient la hache avec laquelle ils décapitaient les condamnés à mort. La Révolution en fit le symbole de la force du peuple uni.

Symboles issus des traditions religieuses et philosophiques :

**Arche d'alliance** : coffre (*arca* en latin) contenant les tables de la Loi. Son emploi contribue à la sacralisation de la Loi.

**Tables de la Loi** : tables de pierre sur lesquelles étaient gravés les dix commandements que Moïse avait reçus de *Yaveh* sur le Sinaï. La Constitution et les droits de l'homme sont, par le dessin des tables de la Loi, quasiment identifiés à la parole divine. De même est-il possible de rapprocher le livre ouvert des vignettes du Livre par excellence, la Bible.

**Triangle** : figure idéale si les trois côtés sont égaux, symbolise le mystère de la Trinité et par là-même Dieu. On le trouve fréquemment dans les églises dans un décor de nuages portant en son centre le mot Dieu en hébreu ou un œil signifiant l'omniprésence de Dieu.

**Les symboles maçonniques** : beaucoup de révolutionnaires étaient francs maçons et nombre de vignettes se réfèrent à la tradition maçonnique : compas, équerres, mains unies... Le triangle connaît une utilisation maçonnique sous la forme du niveau qui devint le principal symbole révolutionnaire de l'égalité, bien plus que la classique balance.

### 3) Des exemples de devises (dans le désordre)

*Morts aux tyrans, paix aux peuples*

*La Nation, la loi et le Roi*

*République Française*

*Vivre libre ou mourir*

*Pour Dieu et le Roi*

*Liberté, Egalité, Fraternité, ou la mort (plusieurs variantes)*

*République Française, Une et Indivisible*

*Au nom du peuple français*

*La loi et le Roi*

**Evaluation (par le professeur et ou par les autres groupes) ou Auto-évaluation**

Le travail à réaliser est bien compris.

Les outils ont bien été utilisés.

La vignette correspond bien au commanditaire et la date.

La vignette est-elle rapidement compréhensible ?

Il y a peut-être des erreurs ? Si oui lesquelles ?

Il y a peut-être des éléments qui n'apportent pas grand-chose à la vignette ? Si oui, lesquels ?

Les choix de réalisation sont-ils pertinents ?

**Variante et prolongement**

Remettre dans l'ordre chronologique les copies (numériques ou papiers) des vignettes qu'un archiviste étourdi à oublier de dater.

Travail complémentaire : rédaction du corps de la lettre à un destinataire (avec le français)